

# 3<sup>ème</sup> Colloque annuel FREGIF

Hôpital Européen Georges Pompidou

17 octobre 2010

# Collaboration entre les CLIC et les Réseaux de Santé Gérontologiques face au refus de soin

Dominique **COTTIN** Co-présidente du RSG4 Vice-présidente du CLIC 4  
Géiatre, Chef de service SSR - CHI de Créteil

Dominique **SGAMBATO** Membre fondateur, Secrétaire générale du RSG4  
Responsable du CLIC 4

# Cas clinique

Couple sans enfant, vie maritale. Réfugiés politiques

**Madame** 63 ans (73 ans en réalité)

Suivie depuis 2003 par médecin traitant au Cabinet

**Monsieur** 77 ans

Pas de suivi médical

Février 2008 CCAS alerté par propriétaire du logement pour troubles de jouissance : incurie, encombrement massif, cuisine sur réchaud à alcool à brûler, début d'incendie, ...

- Mr : semble persécuté ++, a des douleurs au genou, n'utilise pas d'eau, ni d'électricité car esprits dans les conduits; ne quitte pas le domicile
- Mme : diabétique, suivie tous 3 mois au Cabinet du généraliste
- Suspension depuis 2006 des pensions de vieillesse, de l'Assurance maladie, ...
- Procédure d'expulsion locative en cours pour nuisance

Situation suivie pendant deux ans.

Médecin traitant, RSG4, CLIC, Service social, Interprète service Inter-migrants, CCAS, Service d'aide à domicile, IDE, SAU, Consultation mémoire, SSR gériatrique, Equipe mobile psychiatrique du CMP, Service de psychiatrie, USLD

1<sup>ère</sup> Réunion de synthèse (RS) Réouverture des droits - Mise en place des aides et soins à domicile avril 2008 à février 2009

2<sup>e</sup> RS suite au refus de Mr d'aide et soins pour la prise en charge du diabète de Mme. Consultation mémoire programmée pour Mme et choix de son lieu de vie.

Mise en place à nouveau des intervenants professionnels et augmentation des aides jusqu'en septembre 2009. Décompensation sur le plan médical du couple; Admission aux urgences, sortie contre avis médical.

Décembre 2009 Hospitalisation de Mme suite fracture de la cheville

3<sup>e</sup> RS Évaluation psychiatrique de Mr est demandée

## **Les points importants pour la pratique**

- Le changement de pratiques ou de professionnels peut provoquer le refus de soins
- Ne préconiser des soins qu'en connaissant le contexte et l'environnement
- Faire appel au secteur psychiatrique le plus tôt possible
- Soutenir la personne, faire émerger son désir, l'accompagner dans son projet de vie prend du temps
- Toujours innover pour s'adapter
- Plusieurs professionnels impliqués, bonne connaissance des missions et limites de chacun (complexité sociale a nécessité le partage des démarches administratives, l'octroi d'aides financières , ...)

## **Les questionnements**

- Accepter les risques, la poursuite des soins jusqu'où ? Quel lieu de vie le plus adapté ?
- Impossibilité d'aller contre la volonté d'un patient malade psychiatrique tant que le pronostic vital n'est pas en jeu
- Du droit au consentement au droit de refus de soins
- Choix de la personne de confiance, ses limites

## Articulation et complémentarité avec les professionnels

- Partenariat inscrit depuis 12 ans
- Repérage des personnes fragiles
- RSG4, CLIC, dispositif MAIA bien repérés par les professionnels
- Réflexions partagées entre tous les professionnels dont la psychiatrie de secteur
  - ⇒ Evaluations conjointes psychiatre du CMP + gériatre du RSG4



# Réseau Santé Géroonto 4


## Réseau Ville-Hôpital

Porteur du Site expérimental de la **MAIA 94**

**M**aison pour l'**A**utonomie et l'**I**ntégration des malades **A**lzheimer du **V**al-de-Marne

**Réseau Santé Géroonto 4 - Réseau Ville-Hôpital**

Locaux **RSG4** 17 avenue de Verdun à CRETEIL

 **01 57 02 22 12**  01 57 02 21 79 [rsgeronoto4@chicreteil.fr](mailto:rsgeronoto4@chicreteil.fr) [www.RSG4.fr](http://www.RSG4.fr)

Adresse postale/Siège social **RSG4** CHI de Créteil Pavillon i 40 avenue de Verdun 94010 CRETEIL Cedex